

100 000
entrepreneurs

www.100000entrepreneurs.com



Dossier de presse



1- 100 000 entrepreneurs, notre philosophie

Transmettre la culture d'entreprendre aux jeunes générations.

A l'âge où les premières interrogations professionnelles apparaissent, il s'agit de **semer dans la tête des jeunes générations l'idée qu'entreprendre peut être une source d'opportunités et d'épanouissement.**

L'opération **100 000 entrepreneurs** organise **des témoignages de chefs d'entreprise et de responsables associatifs** dans les collèges, les lycées et les établissements de l'enseignement supérieur en France.

Au cours d'une séance de deux heures, les entrepreneurs font partager aux élèves leur vécu et leurs expériences, qu'elles soient dans le domaine économique, associatif, artistique, humanitaire ou autre.

Pourquoi transmettre la culture d'entreprendre ?

→ Pour donner aux jeunes générations l'envie de prendre leur avenir en main

Les jeunes ont peur de l'avenir, on le comprend aisément !

Quelques chiffres :

- 22% d'entre eux - et deux jeunes non diplômés sur cinq - n'ont pas d'emploi (contre respectivement 12 % au Royaume-Uni et 15 % en Allemagne).
- 90 % des jeunes de 18 ans, et deux tiers des moins de 26 ans, entrent aujourd'hui dans la vie active avec un contrat précaire.
- Ils n'entendent parler de l'entreprise qu'à l'occasion de scandales fortement médiatisés, ou au travers des critiques émises par les organisations syndicales et les formations politiques.
- Ils vivent comme des menaces les mutations inéluctables en cours, portées par la mondialisation et l'accélération des échanges d'information.
- Il en résulte que 70% des 13-25 ans estiment préférable d'intégrer le Service Public (sondage Ifop pour le Salon de l'Emploi Public, 2006), alors même que 46% d'entre eux auraient envie d'être leur propre patron s'ils avaient le choix (sondage Ifop « Les jeunes face à l'emploi », 2006).
- Seulement 36 % d'entre eux croient en la libre entreprise (contre 67 % des anglais, 71 % des américains, 74 % des chinois). Ils ignorent ainsi la capacité d'innovation et le savoir-faire de leur pays. Sa culture et la qualité de vie qu'il offre mériteraient une ambition plus large.
- D'une certaine façon, ils tournent le dos à leur avenir !

→ Pour réhabiliter l'entreprise par la voix des entrepreneurs

Les entrepreneurs, en développant leur PME ou leur association, contredisent ce pessimisme ambiant : sur les vingt dernières années, **ils ont créé 2,5 millions d'emplois**.

Ils drainent **l'innovation**, caractéristique propre aux nouveaux entrants sur un marché.

Ils diffusent **le goût de l'effort**, partagé par des équipes qui se réunissent autour d'objectifs communs. La taille humaine de leur structure donne un sens à l'action de chacun de leurs employés.

Leurs réalisations, qu'elles soient à vocation économique, associative, artistique ou humanitaire, recadrent bon nombre d'idées reçues.

Ainsi, l'entreprise n'est pas l'ennemie du salarié ! Elle lui apporte un emploi, un revenu, une possibilité de formation et de progression. Le salarié ne cherche pas nécessairement plus de sécurité et moins de travail : il cherche également du sens et de l'épanouissement dans sa profession. Le chef d'entreprise n'est pas l'adversaire de l'employé : leurs intérêts sont liés, le succès de l'un portant celui de l'autre. L'entreprise ne menace pas la cohésion sociale : elle participe au financement de la collectivité et à la modernisation de nos services publics ; elle peut jouer un rôle clé pour encourager le développement durable et l'intégration.

→ Pour offrir un nouveau dynamisme au pays

Dans quelques mois, un nouveau gouvernement succèdera à l'équipe actuelle.

Par tradition, il apportera dans ses bagages son lot de mesures techniques destinées à favoriser la création d'entreprises : simplifications administratives, aides financières et incitations fiscales. Ces dispositions faciliteront principalement la création d'entreprises individuelles (artisanat, commerce, profession libérale), créées *par nécessité* pour exercer un métier. Comme 80% des créations françaises aujourd'hui, elles ne comptent aucun salarié, et n'ont pas vocation à se développer.

Il est beaucoup plus difficile de multiplier les entreprises créées *par opportunité*, celles qui naissent autour d'un projet, puis qui grandissent pour devenir des PME innovantes, exportatrices et créatrices d'emplois.

Pour favoriser la création de ce type d'entreprises, les **mesures techniques ne suffisent pas ; c'est une véritable culture d'entreprendre qu'il faut insuffler** dans le pays, en commençant directement à la source, auprès des jeunes générations.

Cette mission ne peut revenir qu'aux entrepreneurs eux-mêmes ; eux seuls sont capables de transmettre l'envie d'entreprendre, par la force de leur exemple et par le récit de l'aventure humaine qu'ils ont vécue.

Le temps presse, car la France a du retard. Un million de PME supplémentaires seraient nécessaires pour atteindre la densité entrepreneuriale de la Grande Bretagne ou de l'Italie.

Les 13-25 ans d'aujourd'hui seront entrepreneurs de demain.

Ils contribueront à résoudre une bonne partie des problèmes auxquelles leur génération va être confrontée, dont le chômage (nos PME comptent en moyenne 7 salariés, contre 19 aux Etats-Unis ; atteindre une moyenne de 10 salariés par PME éliminerait le chômage en France).

Ils apporteront également des éléments de réponse aux questions de précarité, d'intégration, d'innovation, de financement des retraites, de réduction de la dette et des déficits publics. Donnons leur envie d'entreprendre, pour leur avenir et celui de leur pays.

2- 100 000 entrepreneurs, des actions

Définitions

Les **entrepreneurs** regroupent les domaines économiques et associatifs, parmi lesquels :

- les entreprises individuelles (professions libérales, artisanat et commerces),
- les très petites entreprises (de 1 à 9 salariés),
- les petites et moyennes entreprises (de 10 à 250 salariés),
- les associations à but non lucratif (dans les domaines éducatifs, culturels, sportifs, sociaux ou environnementaux),
- les organismes non gouvernementaux.

Les **établissements scolaires** regroupent :

- les collèges, principalement les classes de Troisième,
- les lycées, de la Seconde à la Terminale,
- les Universités et Grandes Ecoles de l'enseignement supérieur.

Mobilisation des entrepreneurs

Un site Internet (www.100000entrepreneurs.com), enrichi d'un Blog, permet de fédérer les entrepreneurs autour du projet, et de multiplier les adhésions de façon « virale ». Il permet également d'enregistrer leur inscription et leurs souhaits d'intervention. Une cartographie des entrepreneurs assure l'optimisation géographique des interventions.

Les entrepreneurs déjà inscrits sur le site appartiennent aux premiers cercles de contacts des initiateurs du projet. Les réseaux et fédérations existants d'entrepreneurs seront progressivement associés à l'opération.

Accès aux établissements scolaires

Un partenariat est établi avec les associations déjà impliquées dans les établissements scolaires, afin d'étendre leurs interventions aux témoignages d'entrepreneurs.

Ainsi, par exemple, *100 000 entrepreneurs* s'inscrit dans le cadre de l'opération « Ecole Ouverte », mise en place et développée par la Préfecture Régionale d'Ile de France et les 3 Rectorats de Paris Créteil et Versailles.

Parallèlement à ces partenariats, *100 000 entrepreneurs* contacte les établissements scolaires par approche directe, dans un premier temps sur la Région Ile de France.

Le site www.100000entrepreneurs.com permet également de recueillir les inscriptions d'enseignants, principaux, proviseurs et directeurs d'établissement, ainsi que celles de parents d'élèves et d'étudiants, qui souhaiteraient contribuer à l'organisation d'interventions.

Organisation des interventions

L'équipe de *100 000 entrepreneurs* se charge de la mise en relation entrepreneur - établissement et de l'organisation logistique de l'intervention.

Préalablement à son intervention, chaque entrepreneur reçoit un « kit », résumant les objectifs attendus de son témoignage, le public concerné, les attentes des professeurs impliqués, ainsi que des outils pédagogiques assurant l'interactivité avec les élèves. Son intervention dure une heure trente à deux heures. Un formulaire de mesure de satisfaction est ensuite rempli par le professeur concerné et envoyé directement à *100 000 entrepreneurs*. Une plaquette de *100 000 entrepreneurs* est remise à tous les élèves présents lors de l'intervention.

Développements envisagés à terme

- Une bibliothèque de témoignages

Les interventions sont filmées par les étudiants eux-mêmes, auxquels le site apprend à effectuer un montage en ligne, en collaboration avec leur professeur. Cette activité permet de responsabiliser les élèves sur l'intervention, et de leur offrir une initiation aux nouvelles technologies. Les visiteurs du site www.100000entrepreneurs.com auront alors à leur disposition des séquences courtes reprenant les moments forts des interventions. Classées par thèmes, elles formeront une bibliothèque de témoignages et une boîte à outils utiles aux futurs entrepreneurs.

- Des offres de stages

Les entrepreneurs inscrits sur le site publient des offres de stages avec le profil de leur entreprise, classée par zone géographique. Elles sont transmises aux élèves ayant participé à *100 000 entrepreneurs*. Cette démarche s'avère particulièrement utile aux options « découverte entreprises » des classes de Troisième.

- Un tutorat sur des initiatives d'étudiants

Les étudiants ayant un projet de création d'entreprise ou d'association, et qui souhaiteraient être accompagnés dans leur démarche, sont mis en relation avec un entrepreneur du secteur concerné, qui jouera le rôle de tuteur sur le projet. L'étudiant bénéficiera alors de son expérience et de son réseau relationnel.

3- 100 000 entrepreneurs : qui sommes- nous ?

100 000 entrepreneurs est une initiative du **Club de réflexion et d'action Horizons** (www.club-horizons.com), association loi 1901 (parution au JO 27/12/2003 – annonce n°1503), présidé par Christophe Rouvière, qui regroupe une centaine de décideurs du secteur privé et public âgés de 30 à 40 ans.



Le Club est libre de toute attaché politique. L'agence Publicis Consultants, conseil en stratégies et communication Corporate, soutient le Club Horizons depuis sa création.

Au sein du Club Horizons, l'opération *100 000 entrepreneurs* est portée par **Philippe Hayat**.

100 000 entrepreneurs est une opération purement bénévole, indépendante de toute formation politique.

4- 100 000 entrepreneurs et des partenariats

Le Groupe Publicis, par l'agence Publicis Consultants, conseil en stratégies et communication corporate.



***100 000 entrepreneurs est partenaire du dispositif « Ecole Ouverte » et de
L'association « Ecole et Vie Locale »***

Ecole et Vie Locale, association Loi 1901 créée en 1983, dont l'objet est d'organiser des échanges Ecoles-Entreprises sous la forme de modules de formation, pour des élèves de 4ème à Bac +2. A la fin de l'année 2006, EVL aura réalisé, dans 90 collèges et lycées du Val d'Oise et des Yvelines, plus de 350 interventions pour plus de 7000 jeunes. Chaque module est créé, testé et mis en oeuvre par une équipe regroupant des intervenants bénévoles retraités, des professionnels en activité et des enseignants. Pour en savoir plus : <http://perso.wanadoo.fr/ecoletvie.locale>



Contacts

Contact partenariats et intervenants : Philippe Hayat – philippe.hayat@10000entrepreneurs.com – 06 07 22 12 70

Contact Club Horizons : Christophe Rouvière – christophe.rouviere@club-horizons.com – 06 62 70 58 71

Contact presse : Lydie Le Ninivin – lydie.le.ninivin@consultants.publicis.fr – 06 13 38 14 59
Maya Wendling – maya.wendling@club-horizons.com – 08 77 62 35 90

Club Horizons - 23, rue de Choiseul - 75002 Paris - 33 (0) 8 77 62 35 90

A propos de Philippe HAYAT

Entrepreneur depuis 1994

Acquéreur et P-dg de Architel (2003 à 2006), spécialiste de l'archivage et du traitement de document papier et numérique - 120 personnes ; revendu à Iron Mountain.

Fondateur et P-dg de Kangaroo Village (1999 à 2003), principal incubateur de sociétés technologiques, spécialisé dans la sécurisation de données et la reconnaissance d'images - 60 emplois créés ; vendu à la Société Générale.

Acquéreur et P-dg des Bâches De France (1994 à 1999), société spécialisée dans la toile publicitaire - 30 personnes ; revendu au Groupe Qualis.

Professeur à l'Essec depuis 1991 (Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales).

Enseignement de la finance d'entreprise, sensibilisation à l'entrepreneuriat. Fondateur de la Filière Création d'Entreprises et création d'un incubateur au sein de l'Ecole.

Contributeur aux débats publics

Fondateur et responsable de l'opération « 100.000 entrepreneurs » (www.100000entrepreneurs.com) avec le Club Horizons : organisation de témoignages d'entrepreneurs dans les collèges, les lycées et l'enseignement supérieur en France.

Auteur de « L'entreprise, un acteur clé de la société » (Editions Autrement, septembre 2006), de nombreux articles économiques parus dans la presse depuis dix ans et de chroniques régulières sur I Télévision.

Animateur de différents groupes de travail liés à l'entrepreneuriat : Fracture Numérique (Sénat, 2001), Economie Numérique (Ministère de l'Economie et des Finances, 2001-2002), Innovation (Institut Montaigne, 2001-2002), Crédit d'entreprise (Ami Public, 2002 ; Club Horizons, 2004).

Formation

Diplômé de l'**Ecole Polytechnique**,
Diplômé de l'**ESSEC**.

Photo sur demande